

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Marey, Etienne-Jules. - Rapport sur  
les travaux d'une commission  
internationale pour l'unification de la  
notation des appareils enregistreurs**

*In : Bulletin de l'Académie de  
médecine, 1900, 3ème série,  
tome XLIV, n° 41, pp. 464-465*

III. M. FRANTZ GLÉNARD, correspondant national : J'ai l'honneur de déposer, en mon nom, sur le bureau de l'Académie de médecine les trois publications suivantes :

1<sup>o</sup> *Du traitement par les bains froids de la fièvre typhoïde chez les enfants.* Dans ce travail, communiqué à la Société de Pédiatrie à l'occasion d'une discussion soulevée dans cette Société sur la fièvre typhoïde chez les enfants, je m'efforce de démontrer : 1<sup>o</sup> que, contrairement à la doctrine classique, la fièvre typhoïde est aussi grave chez les enfants que chez les adultes; 2<sup>o</sup> que le traitement par les bains froids donne chez les enfants des résultats supérieurs à ceux de tout autre traitement et, en particulier, du traitement par les bains chauds.

2<sup>o</sup> *Du foie en pathologie générale.* Ce travail, communiqué à la Société de médecine de Paris, comprend deux parties. Dans la première, je décris sous le nom d'*alcoolisme insidieux* une variété l'intoxication se traduisant par l'un ou l'autre des syndromes dits des maladies de la nutrition; l'étiologie alcoolique, c'est-à-dire hépatique possible de ces maladies n'était pas soupçonnée. Or, il existe un diabète, une goutte, des lithiases, etc., d'origine alcoolique. Dans la seconde partie, je développe les arguments qui militent en faveur de la substitution d'une doctrine hépatique (*hépatisme*) à la doctrine humorale (*arthritisme*) ou à la doctrine nerveuse (*herpétisme*), qui expriment aujourd'hui la pathologie générale des maladies de la nutrition. D'après ma doctrine, les maladies de la nutrition seraient des maladies de soi, acquises ou héréditaires.

3<sup>o</sup> *De la cure de Vichy.* Ce travail est la reproduction d'une conférence que j'ai été appelé, comme président de la Société des sciences médicales de Vichy, à faire à Vichy aux membres du Voyage d'études médicales organisé par M. le Dr Carron de la Carrière et dirigé par notre éminent collègue, M. le professeur Landouzy.

MM. Fabre et Liétard, correspondants nationaux, assistent à la séance.

### Rapports

- I. *Sur les travaux de la Commission internationale pour l'unification de la notation des appareils enregistreurs,*  
par M. MAREY.

Dans une récente séance, M. Huchard montrait combien différentes entre elles les courbes obtenues dans un même cas lors-

qu'on se sert de sphygmmographes différents. Notre collègue me demandant si je connaissais l'existence de ces désaccords, je lui dis que depuis longtemps je déplorais l'emploi de certains sphygmmographes que je considérais comme défectueux, mais qu'ayant imaginé moi-même divers appareils enregistreurs, il ne m'appartenait pas de porter un avis sur les inventions des autres.

J'annonçais alors qu'une commission internationale de physiologistes avait été formée au Congrès international de physiologie, à Cambridge, en 1898, afin de contrôler l'exactitude des appareils enregistreurs existants, de créer, s'il y a lieu, des types plus parfaits, enfin d'uniformiser autant que possible les méthodes employées en physiologie.

J'ai le plaisir d'annoncer à l'Académie que la Commission s'est réunie, sous ma présidence, du 1<sup>er</sup> au 8 août, à la station physiologique; toutes les nations de l'Europe et l'Amérique du Nord y étaient représentées. Les travaux de contrôle des instruments ont commencé, le programme des recherches à entreprendre a été dressé; enfin un certain nombre de vœux ont été formulés à l'unanimité par la Commission et seront soumis en septembre prochain à la cinquième session du Congrès international des physiologistes, à Turin.

On a le droit d'espérer que, grâce aux travaux de la Commission internationale de contrôle, nous verrons bientôt disparaître les fâcheux désaccords qui existent entre les tracés des divers appareils inscripteurs.

---

*II. Discussion des vœux émis par la Commission permanente des épidémies.*

M. LAVERAN donne lecture des vœux proposés par la Commission permanente des épidémies, dans son rapport général (voir séance du 16 octobre 1900, *Bulletin*, n° 38, p. 325).

M. LÉON COLIN : Les militaires sont, à mon sens, trop exclusivement visés dans la proposition 11. Le soldat peut, en effet, propager telle ou telle maladie contagieuse; mais les prescriptions réglementaires relatives aux conditions de bonne santé qu'il doit présenter au moment de sa mise en marche, de sa